



AFFAIRES SCOLAIRES
SERVICE DE LA GARDERIE DU MATIN

Pôle Direction Générale
Affaire suivie par P. Nesser

COMMUNIQUE

Quelle situation après les vacances de Noël ?

Lors d'une prise de parole ce jeudi 10 décembre, le Premier ministre a reconnu que "la partie est loin d'être gagnée" dans la lutte contre la Covid-19.

Face à l'incertitude de la situation sanitaire, la municipalité décide de ne pas assurer le service « garderie du matin » jusqu'aux vacances de Printemps.

Ce temps permet, à nos agents communaux, de poursuivre les efforts fournis depuis le début de l'année scolaire et de maintenir le renfort des mesures de désinfection des surfaces, d'aération des locaux, afin de garantir un accueil sécurisé aux élèves et personnel enseignant.

Nous ne manquerons pas de vous informer de l'évolution de la situation.

Vous remerciant pour votre compréhension.

Petite-Rosselle, le 11 décembre 2020

Le Maire

Eric FEDERSPIEL

